



[Groupe Rhône Alpes de Criminologie Clinique]

⇒ **Inscription uniquement par mail et pour tout renseignement complémentaire, écrire à l'adresse suivante :**
grhacc.lyon@gmail.com

L'inscription est gratuite pour tous les étudiants et demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif.

Tarif d'inscription Individuelle :
Colloque : 30 euros □

Tarif Adhérents du GRhACC :
Colloque : 20 euros □

- **Déjà adhérent au GRhACC**
- **Souhaite adhérer au GRhACC**
(cotisation annuelle 10 €)
- **Souhaite être informé des manifestations du GRhACC**

⇒ **Règlement uniquement sur place et par chèque à l'ordre du GRhACC**

Attestation de présence et de facture si nécessaire certifiée à l'entrée de la conférence par tampon du GRhACC sur inscription
Formation Continue n° 82691211769

Le **Groupe Rhône-Alpes de Criminologie Clinique** (GRhACC), succédant à l'ALCAS, a pour objet l'étude criminologique des déviances et des faits de société qui leur sont liés, dans un abord interdisciplinaire impliquant la Justice et le Droit, les connaissances et pratiques cliniques, les sciences sociales et de l'éducation, les savoirs sur la sécurité et la prévention de la délinquance.

Cette association a pour but la promotion ou le soutien des actions d'enseignement ou de formation continue auprès des divers acteurs appelés à intervenir dans les domaines communs de la Justice, de l'éducation et du soin, ainsi que le développement de la concertation inter-disciplinaire dans le champ de la criminologie.

En association avec l'Institut Universitaire A. Lacassagne, le GRhACC développe également ces objectifs dans des actions de recherche, en réponse à des appels d'offre ou en les initiant, en assurant leur réalisation puis la diffusion de leurs résultats. Dans ce cadre, le GRhACC et l'Institut Lacassagne assurent l'animation d'un groupe de recherche et promeuvent des publications dans le domaine de la criminologie.

Le GRhACC souhaite favoriser les échanges inter-disciplinaires à travers publications, formations et conférences et, d'une manière générale à valoriser toute manifestation ou initiative reflétant l'activité scientifique dans le domaine de la Criminologie clinique.



[Groupe Rhône Alpes de Criminologie Clinique]



COLLOQUE

Jeudi 13 avril 2017

Sortir de prison



CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
Bâtiment 416 (nouveau bâtiment, derrière la chapelle), salle : AMPHI, au 2^{ème} étage
BP 30039 - 95 bd Pinel
69678 Bron Cedex

ARGUMENT

L'emprisonnement figure en première place des peines encourues par les personnes physiques en matière correctionnelle. La surpopulation pénale reste au cœur des préoccupations des politiques pénales, des acteurs institutionnels et des observateurs de la prison.

Malgré le développement des aménagements de peine et les tentatives de généralisation d'une libération anticipée et accompagnée telle que la libération sous contrainte, l'extension du parc immobilier pénitentiaire est toujours d'actualité.

Lorsque la sortie anticipée aux fins de favoriser la réinsertion n'a pas été mise en œuvre, des mesures de suivi "post peine" sont désormais possibles. La prévention de la récidive et l'évaluation sont au cœur de ces dispositifs.

Ce colloque se propose d'appréhender les modes actuels de sortie de prison et d'en interroger les enjeux juridiques et psycho-sociaux.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

8h15 : Accueil des participants

9h : Allocution d'entrée par le président du GRhACC, Docteur Frédéric MEUNIER, Psychiatre, praticien hospitalier, chef de pôle SMD-PL

DISCUTANTS

Didier WEBER, Psychologue Expert Honoraire près la Cour d'Appel de LYON et
Maître Frédéric DOYEZ, Avocat au barreau de Lyon

9h15 : Maître Roksana NASERZADEH, Avocate au barreau de Lyon et Julien FERRAND, vice-président au TGI de Lyon chargé des fonctions de juge de l'application des peines

« Décision d'aménagement de peine et prise en compte des soins »

10h00 : Docteur Frédéric MEUNIER
« L'expertise post-sentencielle »

{ 10h45 : Pause }

11h00 : Pierre V. TOURNIER, Directeur de recherches au CNRS en retraite, démographe du champ pénal, membre de la commission du livre blanc sur la pénitenciaire (janvier-mars 2017)
« Retour progressif vers le futur : vers une libération anticipée, sous contraintes, pour tous? »

11h45 : Service pénitenciaire d'insertion et de probation du Rhône (intervenant à préciser)
« La préparation à la sortie pour l'administration pénitenciaire »

{ 12h30-14h00 : Déjeuner Libre }

14h : TABLE RONDE

DISCUTANTS

Magali RAVIT, Professeur en psychopathologie et psychologie clinique, Expert près la Cour d'Appel de Lyon et
Julien FERRAND, Vice-président au TGI de Lyon chargé des fonctions de juge de l'application des peines

Docteur Edouard AMZALLAG, Chef de service adjoint Hospices Civils de Lyon
« La maladie comme modalité d'aménagement de la peine, enjeux médico-éthiques »

Docteur Eve BECACHE, Psychiatre, pédopsychiatre, praticien hospitalier, chef de service de l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) Simone Veil
« Peine terminée, peine interminable ? »

Faroudja BOUTAHRA, cadre socio-éducatif au CSAPA
« Le PMAS un dispositif pour favoriser le recours au soin aux effets multiples »

Guy DUBREZ, Directeur du Groupe pour l'Emploi des Probationnaires (GREP)
« Et si la peine était une chance ? »

Marie PETITPIERRE et Christopher ENGONGA, travailleurs sociaux, équipe du Mouvement d'Action Sociale (Le MAS)
« Sortir de prison : (re) conquérir sa liberté »

Docteur François RENAULT, Psychiatre, praticien hospitalier, responsable de l'Unité pour Malades Difficiles (UMD) intervient autour de « La commission des mesures de sûreté »

16h30 : Synthèse de la journée